

5 septembre 2018

## Le pouvoir du partenariat

La recherche en agriculture biologique se poursuit et AAC octroie des fonds pour assurer la viabilité du secteur biologique canadien



Lawrence MacAulay, Jim Robbins, Garth Patterson et Andy Hammermeister en attente de l'annonce.

Par un vendredi matin enfumé, le 24 août à 9h, à Mara, en Colombie-Britannique, Lawrence MacAulay, Ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a fait une annonce particulièrement importante pour le secteur biologique canadien.

La Fédération biologique du Canada reçoit 8,3 millions \$ pour financer les 28 activités de recherche de la Grappe scientifique biologique 3 (GSB3), financées par le programme Agri-science d'AAC dans le cadre stratégique du Partenariat canadien pour l'agriculture.

Le Ministre MacAulay a aussi annoncé l'octroi d'une contribution de 292,555 \$ pour le lancement d'une étude sur les mécanismes de financement qui assureraient la viabilité des associations biologiques à travers le pays. Cette

contribution inclut également le soutien aux travaux de révision de la Norme biologique du Canada (NBC), qui doivent être réalisés chaque cinq an pour moderniser et mettre à jour la NBC.

Vous pouvez voir le vidéo de cette annonce sur Youtube – an anglais seulement - <https://youtu.be/siDyorVhLlI>

## **Comité d'interprétation des normes**

### **Nouvel examen public – du 5 septembre au 5 octobre 2018**

**Voici une liste de questions soumises par les exploitants au sujet de la Norme biologique canadienne.**

- Quelle est la définition d'une unité de production dans les entreprises agricoles? Est-ce que chaque champ ou chaque serre, chaque étable constitue une unité de production ou bien est-elle composée de tous les champs, serres et bâtiments pour animaux administrés par l'entreprise?
- Quelle est la définition de “semences non traitées” qui s’applique à 5.3 (CAN/CGSB 32.310)? Peut-on utiliser des agents de blanchiment pour les semences?
- Est-ce que les aliments génétiquement modifiés sont permis dans la ration de 20% de nourriture non biologique permise lors de la première conversion d'un troupeau laitier complet (6.3.1 a))?
- S'il n'y a aucune indication sous 'Origine et utilisation' dans les tableaux des LSP, est-ce que cela signifie que cette substance peut être utilisée sous toutes ses formes? Dans les versions précédentes des LSP, il y avait des restrictions relatives à la nature synthétique ou non synthétique de l'acide ascorbique et c'est cela qui motive notre question.

**Les réponses proposées sont affichées sur le [site Web de la FBC](#) et soumises à l'examen public pour une période de 30 jours. Tous les commentaires doivent être envoyés au courriel**

**[OPR.RPB@inspection.gc.ca](mailto:OPR.RPB@inspection.gc.ca) d'ici le 5 octobre 2018.**